

Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

SÉJOUR À RICCIONE (Italie) DU 29 MAI AU 07 JUIN 2027

Organisateurs :

Pierrick CHAUSSÉE : 06 74 03 74 61
e-mail : pierrick.chaussee@gmail.com

Dominique LEINEN : 06 51 12 28 18
e-mail : dominique.leinen@zigzagrando.com



Programme des réjouissances : Randonnées pédestres et excursions

Départ de Semécourt Auchan en autocar le 29/05 vers 18 h 30 - Arrivée le Dimanche 30 mai 2027 vers 8 h – Petit Déjeuner – 11 h 30 apéritif de Bienvenue – 12 h Présentation du programme – 12 h 30 Déjeuner suivi de la remise des chambres – après-midi libre

PRIX DU SEJOUR : 1 110 € : (chambre individuelle 174 € en sus)

A régler avec votre pré-inscription pour le 25 juin 2026 au plus tard, le 1^{er} versement de 100 €
second versement pour le 29 octobre 2026 de 350 €, 3^{ème} versement de 350 € pour le 29 janvier 2027, solde de
310 € pour le 29 avril 2027.

COMPRENANT :

- L'apéritif de bienvenue
- Une réunion d'information
- La pension complète à compter du petit déjeuner du 30 mai, eau comprise aux repas (boissons soft et vin non compris) déjeuners et dîners à l'hôtel et, en fonction de la météo, un déjeuner à la maison de campagne de la famille Giuliodori (barbecue)
- Encadrement des randonnées et Excursions (voir programme indicatif)
- Accès illimité à l'Aqua Wellness Area (peignoir de bain et serviettes)
- L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (linge de toilette fourni) – Télévision – Bar frigo – coffre – Wifi – air conditionné – sèche-cheveux
- Soirées à thème
- Le transport en autocar de Semécourt à Riccione et les déplacements sur place, sauf pour Rimini
- La taxe de séjour

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98

Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165

Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000

Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57









Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

Adresse du séjour : **Hôtel DORY******
Viale Puccini, 4
47838 Riccione (RN) Italie
Tél (+39) 346 5027411

PROGRAMME :

Départ des randonnées en bus : 2 groupes de marcheurs selon niveau
Excursions Idem pour les 2 groupes

- **Samedi 29 mai 2027** : Départ de Semécourt Auchan – arrêt de bus devant KFC – vers 18 h 30 (prendre de quoi vous restaurer pendant le voyage)
- **Dimanche 30 mai 2027** : Accueil à l'hôtel vers 8 h – 11 h 30 apéritif, 12 h présentation du programme, 12 h 30 déjeuner suivi de la remise des chambres – après-midi libre.
- **Lundi 31 mai 2027 sur la route du vin** - Rendez-vous à 8 h 45 sur le parking pour un départ à 9 h :
Groupe 1, randonnée de 11,6 km D+283m , IBP 43 
Groupe 2 : randonnée de 6,2 km D+120m , IBP 27 
13 h arrivée pour le déjeuner à la maison de campagne de la famille Giuliadori, dégustation de vinaigre balsamique fait maison, vieilli 32 ans et retour à l'hôtel à 14 h 30 en bus
Après-midi libre
- **Mardi 1^{er} juin 2027** : Rendez-vous à 8 h 15 sur le parking pour un départ à 8 h 30 pour le Monte Carpegna « Sasso Simone » déplacement 1 h 30 aller retour
Groupe 1, randonnée de 11,1 km D+413m , IBP 42 
Groupe 2 : randonnée de 5,4 km D+190m , IBP 29 
Déjeuner à l'hôtel
16 h, départ en bus pour la ville de Gradara
- **Mercredi 2 juin 2027** – jour de repos des guides de randonnées :
Matinée libre pour visite avec transport public Metromare, la ville de Rimini et son marché (5€ par personne)
Déjeuner à l'hôtel
15 h – départ en bus pour la visite de la ville d'Urbino, visite de la ville avec un guide francophone, découverte de ses œuvres d'art et son architecture
- **Jeudi 3 juin 2027 Verucchio** - Rendez-vous à 8 h 45 sur le parking pour un départ à 9 h :
Groupe 1, randonnée de 14,6 km D+301m , IBP 48 
Groupe 2 : randonnée de 6,1 km D+235m , IBP 34 
Déjeuner à l'hôtel
16 h départ en bus pour l'exploitation agricole Fratelli Frontali, dégustation de vin, d'huile d'olive et produits typiques

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la

Randonnée Pédestre

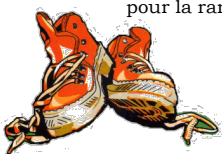
Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98

Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165

Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000

Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

- **Vendredi 4 juin 2027 Parc du San Bartolo** - Rendez-vous à 8 h 45 sur le parking pour un départ à 9 h :
Groupe 1, randonnée de 13,3 km D+566 m , IBP 60 
Groupe 2 : randonnée de 6,50 km D+120m , IBP 31 
Déjeuner à l'hôtel
15 h 30 départ en bus pour la République de Saint Marin
- **Samedi 5 juin 2027 Montefiore Conca** - Rendez-vous à 8 h 45 sur le parking pour un départ à 9 h :
Groupe 1, randonnée de 14,7 km D+487 m , IBP 61 
Groupe 2 : randonnée de 6,2 km D+217m , IBP 28 
Déjeuner à l'hôtel
15 h 30 départ en bus pour Santarcangelo di Romagna et visite des grottes (entrée avec visite guidée en français
7 € par personne pour ceux qui le souhaitent)
- **Dimanche 6 juin 2027** : Matinée libre - déjeuner à 14 h – dîner en fin d'après-midi et voyage de retour de nuit.

Ce programme est indicatif et non contractuel et est susceptible de changer en fonction des conditions météo, de l'état des chemins, etc.

RECOMMANDATIONS :

Il convient d'être normalement entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Les randonnées sont organisées pour deux groupes de niveau. Les dénivelés sont peu importants sur le groupe 2.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à prendre une gourde, un chapeau, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une veste coupe-vent et quelques en-cas, sans oublier la bonne humeur.

Les plus

- Une couverture de survie
- Une alimentation riche en sucres lents la veille
- Grignoter peu mais souvent
- Boire chaud de préférence ou froid, mais régulièrement
- **Sans oublier le maillot de bain et la bonne humeur**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98

Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165

Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000

Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

N° de Siret : 448 149 336 00043





ZIG-ZAG RANDO 57
Maison pour Tous
Atrium – BP 135
Rue de Bretagne
57141 WOIPPY Cédex
<https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et événement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot -
92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1

ANNEXE 12 NOTICE D'INFORMATION

Séjour du samedi 29 mai 2027 au lundi 7 juin 2027

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association « ZIG ZAG RANDO 57 » de fait licenciés pour l'année de validité du séjour.

Nombre de participants : 20 au minimum – 44 maximum.

Dates : du samedi 29 mai 2027 au lundi 7 juin 2027 (9 jours – 6 nuits)

Déplacements en autocar – départ parking Auchan Semécourt le 29 mai 2027 vers 18 h 30

PROGRAMME :

Arrivée des participants à Riccione dimanche 30 mai 2027 vers 8 h pour le petit déjeuner sur le lieu d'hébergement. Les 6 journées de randonnées ont lieu dans les environs et leur accès est assuré en autocar avec guides locaux depuis le lieu d'hébergement. Elles permettront notamment la découverte de la route du vin, Sasso Simone, Verucchio, Parc du San Bartolo, Montefiore Conca ainsi que les excursions à Gradara, Urbino, République San Marin, Santarcangelo di Romagna (description détaillée de la difficulté des parcours dans le flyer du séjour).

HEBERGEMENT :

Hôtel DORY****
Viale Puccini, 4
47838 Riccione (RN) Italie
Tél (+39) 346 5027411

COÛT DU SÉJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **1 110 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double (supplément chambre individuelle **174 €** par personne)

Notre offre est établie sur la base de chambres doubles. Les personnes seules qui s'inscrivent à ce séjour acceptent explicitement d'être logées avec un autre adhérent, de leur choix ou non et ce dans la limite des places disponibles à l'organisation en chambre double. En cas de refus de cette clause, deux possibilités sont offertes :

- L'adhérent souscrit au supplément chambre individuelle sous réserve des disponibilités.
- Il demande l'annulation de sa pré-inscription à la réception des documents d'inscription

Ce prix comprend :

- L'apéritif de bienvenue
- Une réunion d'information
- La pension complète (boissons non comprises), à compter du petit déjeuner du 30 mai au déjeuner du jour de votre départ,
- En fonction de la météo, déjeuner à la maison de campagne de la famille Giuliodori (barbecue)
- Excursions : Gradara, Urbino, visite de l'exploitation agricole Fratelli Frontali, St Marin, Santarcangelo di Romagna
- Accès illimité à l'Aqua Wellness Area (peignoir de bain et serviettes)
- Le transport en Autocar de Semécourt à Riccione ainsi que les déplacements sur place sauf Rimini

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental



- L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (linge de toilette fourni) – Télévision – Bar frigo – coffre – Wifi – air conditionné – sèche-cheveux
- Soirées à thème
- La taxe de séjour

Ne sont pas compris :

Les dépenses personnelles, le vin lors des repas.

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS :

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité. Le supplément est à régler en même temps que la pré-inscription.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter de la date d'envoi du mail d'information qui coïncide avec la parution du séjour sur le site. Cette pré-inscription est matérialisée par la saisie en ligne sur le site en page "Inscriptions Séjours et Convivialités" pour le séjour concerné et uniquement de cette manière. Le règlement du premier versement par utilisation du règlement sécurisé par carte bancaire ou par chèque est à réaliser au plus tard 8 jours après la saisie sur le site.

La clôture des pré-inscriptions est fixée au **25 juin 2026**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise 10 jours après la date de fin des pré-inscriptions. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription.

Votre inscription deviendra définitive après signature et retour impératif sous 8 jours, du bulletin d'inscription et de l'ANNEXE 11 qui vous seront transmis après la clôture des pré-inscriptions et de la décision de poursuivre.

L'ouverture des préinscriptions prend fin à la date limite précisée pour le premier versement ou atteinte du quota de places disponibles.

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du Bulletin d'Inscription sous 8 jours.

Tout document resté sous silence au bout de 8 jours vaut acceptation.

Le règlement de la réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** proposées par la FFRandonnée au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi. Cette assurance ne peut être souscrite plus tard.

Quel que soit votre choix, il vous faudra signer et cocher la phrase :

« Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites »

PAIEMENTS :

Acompte de **100 €** à la préinscription (plus montant du supplément de la chambre individuelle si cette possibilité est offerte. Date limite **25 juin 2026**

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

second versement le 29 octobre 2026 de 350 €

3^{ème} versement de 350 € pour le 29 janvier 2027

solde de 310 € pour le 29 avril 2027

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental



DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Voir début du présent document.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Suivant les modalités de l'assurance souscrites par vos soins dans l'annexe 11

Avant retour dans la limite du délai prescrit de 8 jours du bulletin d'inscription et de l'annexe 11 complétés et signés, la totalité des montants engagés est remboursée dans un délai de 15j à compter de l'annulation.

En cas d'annulation une fois le bulletin d'inscription et l'annexe 11 retournés dans les délais ou restés sous silence au-delà du délai de retour, il sera facturé 25 € de frais de dossier et le montant des sommes engagées non récupérables par ZigZag Rando 57 auprès de ses fournisseurs.

À sa demande, l'adhérent sera destinataire de la facture des frais qui lui restent imputés. Suivant le cas, le règlement des sommes dues par l'adhérent ou le remboursement des sommes trop perçues par ZigZag Rando 57 sera réalisé dans un délai de 15 jours après la date de fin du séjour.

À cet effet, Il serait souhaitable de prendre une assurance ou vérifier l'éventuelle couverture par votre CB.

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide et inscrit à ZigZag Rando 57.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais de gestion de ZigZag Rando 57, resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra procéder à son inscription selon les modalités de ZigZag Rando 57 et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Le remboursement des frais à l'adhérent cédant son séjour ne pourra être effectué qu'une fois le remplacement validé.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association
<https://zigzagrando.com> page "documents téléchargeables" de l'Espace Membres ou directement à l'adresse
<https://zigzagrando.com/wordpress/documents-telechargeables>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

